

Ecole primaire publique - Coanac la Forêt

Réunion du Conseil d'école du Jeudi 12 Novembre 2020 - Compte rendu

Excusée : Mme Soulat, (enseignante)

Absents : M. Vignerie (maire)

Présents : Mmes ROCHE, CABESSUT, CHEVALIER, SOULAT, ALBERT-CHAMBON, DELMONT CRESPIN (enseignants), Mme THOMAS (conseillère municipale chargée des affaires scolaires), M. Musson (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme AUDEBAUD (DDEN), Mmes DIEHL, BELLON, MM. LESAULNIER, PAYANNET, VIGNIER, BRIANT (parents d'élèves élus).

La séance est ouverte à 18h et commence par un tour de table des personnes présentes. Certains parents se demandent ce qu'est le DDEN : explication de Mme Audebaud

1) Résultats des élections des parents d'élèves

Le vote s'est déroulé entièrement par correspondance

Il y avait 200 inscrits, il y a eu 160 votants, soit 80% de participation (légère hausse de participation). Il y a eu 13 bulletins blancs ou nuls, soit 147 suffrages exprimés. Il y avait 6 sièges en tant que titulaire à pourvoir et 6 sièges en tant que suppléants. Les parents titulaires élus sont : Mmes Dielh et Bellon et MM. Payannet, Vignier, Lesaulnier et Briant. ; les suppléants sont Mmes Dalat, Voisin et Boulesteix

2) Rôle et missions du conseil d'école, vote du règlement du conseil d'école :

Le règlement du conseil d'école a été envoyé à tous les participants avec la convocation.

Concernant le compte rendu du Conseil d'Ecole, il est établi qu'il sera affiché sur le panneau (il ne faut pas que le numérique soit un obstacle) ainsi que sur le blog de l'école pour arrêter l'envoi par mail à toutes les familles. Seuls les membres du Conseil d'école en recevront un exemplaire par mail.

Les changements sont lus et discutés : ils sont adoptés à l'unanimité

3) Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été envoyé aux membres du conseil avec les convocations. Les changements sont lus et adoptés à l'unanimité.

Questions de parents : Dans le cas d'un enfant qui part sur le temps scolaire, qu'est-ce qui est mis en place ? papier de décharge de responsabilité à signer + mot dans le cahier de liaison en amont pour prévenir les enseignantes.

Les enseignantes ne sont pas tenues de vérifier l'identité des personnes (autre que les parents) venant chercher un enfant de l'élémentaire (à partir du CP). En maternelle par contre, la carte d'identité peut être demandée si la personne n'est pas connue des enseignantes.

4) Bilan de la rentrée et effectifs actuels :

Bilan

La rentrée de septembre s'est bien déroulée, sans incident, avec 3 entrées distinctes pour limiter les attroupements comme indiqué dans le protocole sanitaire de septembre. Les réunions de rentrée ont eu lieu dans les 3 premières semaines de septembre. Les enseignantes avaient fait passer une petite liste de fournitures selon les classes. Dans l'année, elles peuvent demander aux parents le renouvellement du petit matériel individuel (crayons à papier, stylos...).

La rentrée du mois de novembre a été plus compliquée. Le contexte sanitaire avec le nouveau confinement et le passage du plan vigipirate au niveau urgence attentat les quelques jours qui ont précédé la rentrée, ont complexifié l'accueil des élèves. Au cours de la semaine dernière, des aménagements ont dû être trouvés pour respecter au mieux le nouveau protocole sanitaire : une personne supplémentaire a été embauchée par la mairie pour assurer la désinfection plusieurs fois par jour des sanitaires, interrupteurs, poignées de porte...

A la cantine, les élèves sont séparés selon des groupes-classe pré-déterminés. (maternelle, cycle 2 et cycle 3). Le temps de lavage des mains et de changements du masque prennent plus de temps.

Cela est beaucoup plus compliqué sur le temps de la garderie car les locaux et les effectifs sont limitants dans les solutions à mettre en place.

Les parents font remarquer qu'il n'y a pas de solution miracle

Effectifs :

Les effectifs sont stables : nous avons actuellement 139 élèves, bientôt 140 (nouvelle inscription en PS). En janvier, 4 TPS seront accueillis dans la classe de Mme Roche.

TPS-PS-MS : Mme Roche : 20 élèves : 4 PS, 17 MS, (4 TPS en janvier)

PS/GS : Mme Crespin: 22 élèves : 10 PS, 12 GS (une inscription en PS)

CP : Mme Chevalier : 23 élèves

CE1-CE2 : Mme Cabessut : 25 élèves : 15 CE1, 10 CE2

CE2 CM1 : Mme Albert Chambon : 25 élèves : 9 CE2, 16 CM1

CM2 : Mme Soulat, 25 élèves

Quatre AESH interviennent dans l'école auprès de cinq élèves en situation de handicap.

Evaluations

En début d'année, les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations diagnostiques nationales. Ces évaluations font l'objet de remontées et permettent d'aider les enseignants à cibler les réussites et les difficultés des élèves afin de mettre en place des dispositifs d'aide le plus tôt possible. Les parents des enfants concernés par ces évaluations ont reçu un bilan personnalisé et ont pu s'ils le souhaitent prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant.

Des évaluations nationales seront de nouveau passées en janvier par les élèves de CP afin de mesurer les progrès et détecter les difficultés.

Suivi des élèves et rencontre avec les parents : Chaque enseignante a réalisé une réunion de rentrée dans sa classe afin d'en expliquer le fonctionnement. Les parents qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous via le cahier de liaison avec l'enseignante de leur enfant.

5) Sécurité :

Deux exercices de sécurité ont été réalisés avant les vacances d'automne. Un mot informant les familles de ces exercices et de la conduite à tenir en cas d'alerte réelle a été distribué dans les cahiers de liaison.

Alerte incendie

Elle a eu lieu le 1^{er} octobre 2020 à 10h15. L'évacuation a été rapide. Les alarmes ont fonctionné correctement mais l'alerte a été effectuée en 2 temps car les alarmes ne sont pas reliées entre elles ce qui pose souci pour le bâtiment de maternelle

Alerte PPMS risques majeurs

Cette alerte a eu lieu le 10 octobre sous forme d'exercice cadre pour respecter le protocole sanitaire en vigueur. Les mallettes sont complètes : les denrées périssables vont être remplacées par la mairie comme tous les ans.

Question d'un parent : qu'en est-il de la mise en conformité de la classe de Mme Albert Chambon (pas d'accès aux toilettes en cas de confinement) □ la mairie répond qu'un devis a été donné et des subventions demandées pour la création de 4 ou 5 toilettes (dont 1 handicapé) ainsi que des lavabos dans la partie annexe de Mme Soulat. Il est prévu de fermer le petit préau pour que la classe de Mme Albert Chambon ait accès à la classe de Mme Soulat ainsi qu'aux toilettes. En attendant, les sanitaires de la cantine leur sont accessibles.

Alerte PPMS Alerte-Attentat

L'alerte attentat s'est déroulée le 15 octobre 2020. L'alerte effectuée par une enseignante au moyen des téléphones reliés entre toutes les classes (3 appels internes de 3sec) n'est pas probante du tout □ proposition de cornes de brume, ce à quoi l'inspecteur apporte la précision : que l'assaillant entendra l'alerte donnée. La solution de talkies walkies sur base a été faite par la référente sûreté lors de la remontée des bilans d'exercices.

Un parent propose l'utilisation d'un biper comme les pompiers.

La mairie s'étonne que le signal par téléphone ne fonctionne plus, ce à quoi les enseignantes répondent que lors de la proposition de ce signal, elles pensaient alors que ce serait une bonne solution mais les téléphones n'étaient pas encore installés. Après usage, il s'est avéré que c'était compliqué et long de prévenir toutes les classes, une par une. Une aide va être demandée auprès du référent gendarmerie.

Pendant l'exercice cadre, les enseignantes ont expliqué aux enfants comment se protéger en cas de signal d'intrusion (confinement en se protégeant sous les tables et fermeture de toutes les ouvertures par les adultes de la classe ou fuite)

Le Plan vigipirate est passé fin octobre à son niveau le plus haut, Urgence Attentat. Les parents n'ont plus le droit de pénétrer dans l'enceinte de l'école. C'est pourquoi depuis lundi 2 novembre, les

élèves de l'ensemble des classes sont accueillis à l'extérieur des classes pour les maternelles, dans les classes pour les élémentaires (pas de parents dans la cour, ils doivent rester au portail)

6) Modalité de communication avec les parents

Dans l'année, plusieurs rencontres peuvent avoir lieu entre les parents et les enseignantes : la réunion de rentrée, des réunions individuelles. Les parents peuvent communiquer avec les enseignantes grâce au cahier de liaison ainsi que via le blog Toutemonannée et les journaux des classes dans Toutemonannée mis en place à la rentrée des vacances d'automne.

En ce moment, les rendez-vous vont prendre une forme en distanciel avec des rendez-vous téléphoniques

7) Projets et Fonctionnement 2020-2021

-Projet d'école

Les trois axes sont :

- *1 Favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de cycles
- * 2 Fluidité des parcours et qualité de la vie scolaire
- *3 Les parcours éducatifs

-Projets menés dans les classes en lien avec le projet d'école :

Axe 2 : mise en place du blog Toutemonannée

Axe 3

*Projet avec le PNR : la biodiversité aux portes de l'école pour les classes de maternelle : en attente suite au contexte sanitaire

*fréquentation de la médiathèque : projet « Je lis, j'élis » (une sélection de livres est apportée en classe.)

*permis piéton pour les classes de CE2

Projets dans les classes :

*Cycle 3 : projet pluridisciplinaire autour du Vendée Globe pour les classes de CE2/CM1 et de CM2

*CE2/CM1 : participation à un projet danse avec Les petites compagnies du 87 sur le thème des fables de la Fontaine avec l'intervention d'une danseuse professionnelle sur 8 séances.

*Cycle 2 : projet sur le voyage autour du monde qui constitue un excellent support en lecture et écriture pour les élèves

Sorties :

Piscine : Les séances de piscine n'ont pas pu être mises en place en septembre à cause du protocole sanitaire. La situation sera réétudiée par la mairie d'Aixe en janvier

Interventions à l'école :

Pour toute l'école : La photo de classe a eu lieu le jeudi 8 octobre.

Musique : Musique pour les classes élémentaires 1 jeudi sur 2, avec M. Christophe Carrère

Manifestations à venir :

Vente de Chocolats : Une vente de chocolats est proposée aux parents et amis de l'école jusqu'au 20 novembre. Elle est destinée à financer les projets et sorties car les bénéfices seront reversés à la coopérative.

Noël : Les enseignantes vont annuler le traditionnel marché de Noël au vu du contexte mais des objets seront tout de même fabriqués en classe pour conserver l'esprit de Noël et rapportés à la maison.

Spectacle de Noël: annulé en raison du contexte sanitaire

Repas de Noël maintenu à la cantine avec les 2 services.

Goûter de Noël impossible. Le Père Noël passera dans chaque classe avec les cadeaux qu'il distribuera.

Fête de fin d'année : les enseignantes évoquent la possibilité de réaliser une kermesse en extérieur plutôt qu'un regroupement dans un espace fermé (spectacle). Cette décision sera affinée en fonction de l'évolution du contexte sanitaire d'ici là.

Coopérative :

Un tableau présentant le bilan détaillé des entrées et sorties d'argent de l'OCCE est distribué aux membres du conseil d'Ecole à titre informatif.

Point mairie : Les enseignantes remercient les cantonniers et l'équipe municipale pour les petits travaux effectués pendant les vacances d'octobre.

Questions diverses :

*** comment vont se dérouler les récréations par temps de pluie s'il faut limiter les brassages ?**

→ il faudra soit échelonner les récréations, soit faire des temps de « pauses récréatives » dans les classes. Un parent demande s'il serait possible de monter les chapiteaux pour permettre de sortir quand-même vu que le préau est petit. Mme Thomas répond qu'elle va se renseigner.

*** qu'en est-il de la sécurité sur l'accès à l'école avec le renforcement du plan vigipirate et des portails qui ne ferment toujours pas et que les élèves peuvent ouvrir seuls ?**

→ Mme Thomas précise que les portails ne seront pas changés mais qu'il y aura une pose de serrures avec clefs très rapidement. Une sonnette sera fixée au niveau d'un portail de l'élémentaire. Une parent élue fait remarquer que le portail peut être enjambé facilement et que les enfants et les enseignants ne sont pas en sécurité. Elle estime qu'une solution correcte (autant esthétique que financière) peut être trouvée pour mettre tout le monde en sécurité.

* **entretien et verrouillage des toilettes (sous le préau):** les parents font remonter que certains enfants se retiennent car les toilettes sont froides et sentent mauvais. Mme Thomas fait remarquer qu'il y a un radiateur pour le chauffage.

* **point sur les menus végétariens après un an de mise en place (coût, surcoût, gaspillage) :** Mme Thomas répond qu'il n'y a pas plus de gaspillage ni de surcoût. Les menus sont adaptés en fonction des mets moins aimés.

* **questionnaire sur la facturation des repas du midi (tickets de cantine)** car Monsieur le Maire devait faire passer un questionnaire, ce qui n'a toujours pas été fait : Mme Thomas répond qu'une facturation au mois au repas pris sera effective en janvier. Les tickets restants seront pris jusqu'à épuisement. La mairie va faire passer un questionnaire, une fiche d'inscription et un document pour savoir qui paye la facture. Il y aura la possibilité de payer électroniquement, par prélèvement ou par chèque.

* **point sur l'avancement du projet de rénovation de l'école :** Mme Thomas ne souhaite pas répondre à cette question en l'absence du Maire mais indique qu'un devis pour la rénovation de l'école a été fait. Les parents demandent si ce ne serait pas plus simple de construire une nouvelle école mais il leur est répondu que ce n'est pas dans les capacités d'une commune comme Cognac de monter un tel projet. Les parents font remarquer qu'il existe des subventions pour cela et qu'il faudrait monter un dossier.

La séance est levée à 20h05

Le secrétaire de séance,



La Présidente du conseil,

